

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT**Délibération du bureau prise par délégation****ACTE N° BC-20191202-013****du 02 décembre 2019****n°013****page 1/2****EXTRAIT:****GRAND
CHÂTELLERAULT**COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION**Nombre de membres en exercice : 25****PRESENTS (22) : M.ABELIN, M.PEROCHON, M.SULLI, M.COLIN, M.PICHON, Mme LAVRARD, M.TREMBLAIS, Mme BOURAT, Mme BARREAU, Mme AZIHARI, M.MEUNIER, M.PREHER, M.BONNET, M.CHAINE, M.DAGUISE, Mme MOREAU, M.BARBOT, M.GAUTHIER, M.HENEAU, M.GUIMARD, Mme PIAULET, M.MELQUIOND****POUVOIRS (3) : M.BEN EMBAREK donne pouvoir à Mme LAVRARD
M.JUGE donne pouvoir à M.COLIN
Mme DE COURREGES donne pouvoir à M.ABELIN****EXCUSES (0) :****Nom du secrétaire de séance :Christine PIAULET****RAPPORTEUR : Madame Évelyne AZIHARI****OBJET : Subvention exceptionnelle à l'association Voyage, recherche et éducation au service de la biodiversité**

*L'association **Voyage, recherche et éducation au service de la biodiversité**, dirigée par Samuel Remérand, professeur de Sciences de la vie et de la terre au Lycée Marcelin Berthelot de Châtellerault, organise une expédition dans les pays d'Amérique latine dans le but de faire découvrir la biodiversité et d'alerter sur les facteurs de son érosion dramatique à l'échelle planétaire. Le voyage comporte une première phase de 6 mois à partir de février 2020 et se poursuivra en 2021 par une deuxième phase de 6 mois. Les étapes du parcours permettront la découverte des milieux naturels mais aussi, dans chaque pays, la rencontre d'experts scientifiques. La préparation de cette expédition donne lieu dès cette année à des interventions pédagogiques dans des écoles primaires de Grand Châtellerault. Il donnera ensuite matière à des échanges, par le biais de vidéos postées, avec des classes ou des centres culturels châtelleraudais.*

*L'association **Voyage, recherche et éducation au service de la biodiversité** a développé une signalétique, sous forme de logos, qui identifie les « biens et services écosystémiques rendus par la biodiversité ». Cet outil pédagogique est utilisable localement et peut être partagé avec les associations environnementalistes dans le cadre d'opérations de découverte des milieux. Plus généralement l'initiative de **Voyage, recherche et éducation au service de la biodiversité** est un maillon de plus dans un programme de communication que Grand Châtellerault déploie dans son Plan climat air énergie territorial pour partager avec le public les recherches scientifiques menées depuis 2015 dans la réserve du Pinail sur le changement climatique et sur la biodiversité. Pendant leur expédition, les membres de l'association seront des ambassadeurs du territoire châtelleraudais et de son engagement dans la mise en œuvre d'une transition écologique. Cette action justifie un soutien financier de la part de Grand Châtellerault. Il est proposé de verser une subvention exceptionnelle de 1500 euros à l'association.*

* * * * *

VU la délibération n°2 du conseil communautaire du 22 avril 2014, déléguant une partie des attributions du conseil au bureau,

VU l'article L 1611-4 du code général des collectivités territoriales relatif au contrôle sur les associations subventionnées,

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE GRAND CHATELLERAULT

Délibération du bureau prise par délégation

ACTE N° BC-20191202-013

du 02 décembre 2019

n°013

page 2/2

VU l'article 3, alinéa III.7. des statuts de Grand Châtellerault relatif à la compétence de coordination de la transition et de la performance énergétiques,

CONSIDERANT que l'association Voyage, recherche éducation au service de la biodiversité contribue à reconnaître localement la fonction essentielle de la biodiversité pour l'avenir de la planète ,

CONSIDERANT que l'association Voyage, recherche éducation au service de la biodiversité doit bénéficier d'un soutien financier de Grand Châtellerault,

Le bureau communautaire, ayant délibéré, décide :

- d'accorder une subvention exceptionnelle de 1500 euros à l'association Voyage, recherche éducation au service de la biodiversité

Le versement sera imputé sur la ligne 830/6574/3550.

Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le président et par délégation,
La responsable du service juridique,
Nadège GROLLIER